COMMUNIQUÉ DE PRESSE | le 10 mars 2025

France Chimie, A3M, Aluminium France et France Ciment veulent encore croire en la bonne mise en œuvre de l'accord Etat-EDF

Le 14 novembre 2023, l'Etat et EDF s'accordaient sur les principes de la prochaine régulation du nucléaire, pour remplacer le dispositif actuel de l'ARENH[1]. Malgré les récentes annonces d'EDF, le secteur veut encore croire que la mise en œuvre de cet accord permettra de trouver le bon équilibre entre la sécurisation de la trajectoire financière de l'opérateur historique et le maintien d'un des seuls leviers de compétitivité de l'industrie française, un électron bas carbone et compétitif.

L'ARENH est un dispositif qui apportait à l'industrie de la compétitivité et de la visibilité pour sa fourniture en électricité. Cet outil réglementaire préservait en grande partie les industriels de la volatilité des prix du gaz et du CO2. Il n'était pas si défavorable à EDF, comme en témoignent leurs derniers résultats financiers.

Alors que ce dispositif est sensé disparaitre au 31 décembre 2025, il devient urgent de lui trouver un équivalent qui serve tout autant la compétitivité de l'industrie et sa trajectoire de décarbonation mais aussi la capacité d'EDF à engager le renouvellement du parc nucléaire. L'accord Etat-EDF signé en novembre 2023 visait à donner à l'opérateur historique une plus grande liberté commerciale, avec en contrepartie plusieurs engagements. EDF devait notamment répondre aux besoins spécifiques des industriels électro-intensifs soumis à concurrence internationale. Il s'agissait de signer des contrats de long-terme, pour un volume de 60 TWh/an[2], adossé au parc nucléaire. Avec un seul contrat signé à date, le compte n'y est pas. **Nos secteurs industriels appellent des progrès dans une négociation, qui ne peut aboutir que dans la confiance et la transparence.**

Aujourd'hui, EDF surprend nos secteurs industriels par l'annonce de la mise aux enchères prochaine à l'échelle européenne de ce type de contrats auprès de tout grand consommateur (sans autre critère qu'une consommation supérieure à 7 GWh/an) et tout fournisseur ou producteur disposant d'une capacité d'enlèvement physique de l'électricité en France. **Nous nous interrogeons désormais sur la bonne mise en œuvre de l'accord Etat-EDF, y compris pour les électrosensibles, dans la mesure où l'esprit même de l'accord ne serait plus respecté.**

Alors que les taux d'utilisation de nos capacités industrielles sont à un plus bas historique et qu'environ 100 000 emplois sont menacés[3], nous souhaitons alerter sur l'impact qu'aurait une nouvelle hausse des prix de l'électricité pour nos secteurs. Alors que nos filières ont joué le jeu de formaliser les conditions de succès d'une décarbonation ambitieuse, nous souhaitons rappeler que l'accès prévisible à une électricité bas carbone et compétitive en était la première condition préalable. **Pour préserver la contribution de nos secteurs à une industrie européenne compétitive, décarbonée et souveraine, il est essentiel de réussir tous ensemble la sortie de l'ARENH. Il y a urgence.**

---

[1] Accès régulé à l'Electricité Nucléaire Historique
[2] Contrats d'Allocation Productible Nucléaire (40 TWh/an) et Contrats Nucléaires Simplifiés (20 TWh/an)
[3] Source : La Fabrique de l'industrie (juin 2023), CP France Chimie « La Chimie tire la sonnette d'alarme »

À PROPOS DE FRANCE CHIMIE France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Elle promeut en France une Chimie responsable et créatrice de solutions. Avec 4 000 entreprises en France et 228 000 salariés dans la branche, la Chimie fournit les substances et matériaux indispensables à l'ensemble des secteurs de l'économie.

francechimie.fr / @FranceChimie I #GrâceàlaChimie

CONTACT PRESSE
France Chimie : Guillaume Croullebois 01 46 53 11 65 gcroullebois@francechimie.fr

À PROPOS DE A3M A3M est la fédération française des professionnels de l'extraction minière, de la métallurgie, de la sidérurgie et du recyclage des métaux. Les adhérents d'A3M sont les précurseurs Métaux et Minéraux des industries françaises et européennes et forment la chaîne industrielle complète des minerais et métaux. Ils irriguent les chaines de valeurs aval et contribuent à leur décarbonation et indépendance stratégique. A3M porte la parole de plus de 70 raisons sociales représentées, plus de 250 sites industriels, plus de 45 000 ETP.

CONTACT PRESSE
A3M : bruno.jacquemin@a3ms.fr

À PROPOS D'ALUMINIUM FRANCE Aluminium France est l'organisation officielle qui représente l'industrie de l'aluminium en France auprès des pouvoirs publics, de l'administration et de la société civile. Elle rassemble les producteurs français d'alumine et d'aluminium primaire, les acteurs de la première transformation (laminage, filage), les recycleurs et affineurs d'aluminium et les équipementiers.
La production industrielle d'aluminium est une invention française et les 3 centres de R&D qui rassemblent plus de 500 ingénieurs chercheurs sont des références mondiales.
aluminium.fr / @AluminiumFrance

CONTACT PRESSE
Aluminium France : Salomé Baumann 01 42 25 26 22 salome.baumann@aluminium.fr

À PROPOS DE FRANCE CIMENT FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Eqiom (CRH Company) et Vicat.
www.france-ciment.fr

CONTACT PRESSE
Agence CorioLink : Océane Vilminot - 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com ;
Urielle Dutartre - 06 62 82 71 62 - urielle.dutartre@coriolink.com